

DISCOURS DU SOUVERAIN PONTIFE

AU SACRÉ COLLÈGE

Dans l'audience solennelle du 23 décembre, en
réponse à l'Adresse du cardinal-
doyen, Eme Oreglia

RACES soient rendues à la bonté divine qui Nous a conservé la vie pour revoir la chère solennité de Noël ; grâces soient rendues aussi au Sacré-Collège qui en prend occasion pour Nous offrir une fois de plus l'hommage de son dévouement, auquel répond toujours de Notre côté le plus ample échange d'affection. Nous recueillons volontiers de vos lèvres, monsieur le cardinal, le vœu saint et pieux qui concerne le règne de la paix, ce bien précieux et fécond que, par devoir de Notre paternité spirituelle, Nous demandons tout le premier au Ciel avec de vives instances, pour le monde entier.

Il est vrai que le problème de la paix, envisagé dans l'ampleur de tous ses rapports, ne trouvera jamais sa pleine solution ici-bas, puisqu'il est écrit dans les décrets de la Providence que la vie de l'homme sur la terre est un combat. Les passions qui bouleversent tout ne sont pas séparables de la nature humaine déchue. Mais il est une tranquillité de l'esprit et aussi une manière de vivre placée et réglée qui se concilient fort bien avec l'état militant : elles consistent en substance dans la tranquillité de l'ordre. Sous ce rapport, la paix relative qui est concédée à l'humanité, dans son état de passage en ce monde, ne peut être que fille de la justice et de l'amour.